

## CTA du 16 janvier 2015

## **Déclaration FSU**

Monsieur le Recteur, Mesdames, messieurs les membres du CTA,

L'assassinat politique perpétré à Charlie Hebdo ainsi que les meurtres antisémites de la Porte de Vincennes sont des actes ignobles qui s'attaquent délibéremment à ce qui fonde nos valeurs les plus essentielles : la démocratie, la liberté d'expression, la laïcité.

Si l'élan d'émotion, de solidarité, si l'ampleur de la riposte citoyenne peuvent faire chaud au cœur des militants syndicaux que nous sommes, les conséquences de ces actes vont peser durablement sur l'avenir, renforçant les velléités de certains de stigmatiser des populations entières, de pratiquer des amalgames destructeurs et xénophobes, de promouvoir des mesures liberticides.

Pour la FSU, il faut être vigilant face à ces pratiques et développer plus que jamais les valeurs du vivre ensemble et de la solidarité. Cela passe pour nous :

- par le changement radical des politiques économiques, pour lutter contre les inégalités, mieux partager les richesses, redonner de l'espoir et permettre une véritable amélioration des conditions de vie et de travail,
- réaffirmer et faire vivre partout la laïcité,
- renforcer la priorité à l'éducation et, en particulier, lui permettre de jouer pleinement son rôle de formation du citoyen, notamment par la transmission des valeurs démocratiques, par le développement de l'esprit critique.

Pour ce CTA, nous devrions pouvoir nous réjouir des nouvelles créations de postes. Malheureusement, elles sont loin de suffire à simplement faire face à la démographie et aux besoins réels immédiats de notre académie.

2 postes d'infirmiers, 1 seul poste réel de CPE, 1 seul poste de médecin et aucun poste pour les services sociaux et les services d'orientation, c'est largement insuffisant en regard de la montée des difficultés sociales et des problèmes financiers des familles.

La nouvelle répartition des moyens d'enseignement n'est pas acceptable : elle globalise la dotation académique, laissant aux DASEN les véritables choix de répartition et la mise en œuvre des obligations légales. Cela revient à renvoyer les orientations au niveau du département, au risque de la disparité sur le territoire (priorités éducatives, seuils, distribution des IMP, ...). Et nous ne serions pas étonnés ensuite que les DASEN nous disent que ce sont les établissements, au nom de l'autonomie, qui décident des choix à faire comme c'etait déjà le cas avec les DGH antérieures. Ces mêmes établissements refusent de plus en plus souvent l'examen de la DGH avant juin.

Une telle balkanisation de la gestion des moyens revient tout simplement à empêcher tout contrôle de la répartition par les instances statutaires. C'est le « faites nous confiance, nous faisons pour le mieux » qui revient de plus en plus souvent dans les discours.

Le report des opérations de carte scolaire du 1er degré après les élections départementales est totalement inacceptable, profondément antidémocratique, contraire à la continuité du service public et que rien ne justifie en dehors de l'emploi du temps des élus en campagne.

Cela va perturber un ensemble d'opérations essentielles pour la préparation de la rentrée :

adaptation des locaux et des postes, retard du mouvement et de l'organisation des compléments de service, difficultés inévitables pour les personnels administratifs, ...

Alors que de très nombreuses voix s'élèvent depuis quelques jours pour redonner toute son importance à l'éducation dans ce monde où certains sont tentés par la barbarie, voilà qu'un rapport du Conseil d'Analyse Economique préconise que l'on supprime une grande partie de l'enseignement général aux élèves des classes de CAP, c'est-à-dire aux élèves les plus modestes et les plus fragilisés, afin de faciliter le développement de l'apprentissage.

La FSU conteste vigoureusement cette recommandation de baisser la part d'enseignement général dans les diplômes de CAP. Non, les disciplines générales ne sont pas des obstacles insurmontables pour les jeunes aux parcours « difficiles » et l'enseignement professionnel public a su démontrer sa maîtrise des pédagogies à destination des lycéen-nes professionnels. La FSU n'est pas dupe : la minoration de l'enseignement général remet en cause la poursuite d'études pour ces jeunes et fragilise leur formation en tant que citoyen.

Nous en sommes sûrs maintenant : brandir le leurre de l'apprentissage constitue ces dernières années le meilleur moyen pour ses promoteurs d'agir pour le démantèlement de l'enseignement professionnel public.

Le ministère de la Fonction Publique a ouvert les discussions sur les parcours professionnels, les carrières et la rémunération des fonctionnaires. La FSU y est porteuse de revendications simples : une carrière sans obstacle avec avancement au rythme le plus rapide et une véritable revalorisation des salaires.

La FSU affirme aussi son refus du recours à l'indemnitaire. Dans ce cadre, la FSU dénonce l'augmentation de la prime des recteurs que les personnels ne peuvent que très mal ressentir au bout de 5 ans de gel du point d'indice.

Nous sommes très loin du compte : c'est pourquoi la FSU appelle les personnels à une grève nationale sur les questions de conditions de travail, d'emplois, de salaires et de formation le 3 février.